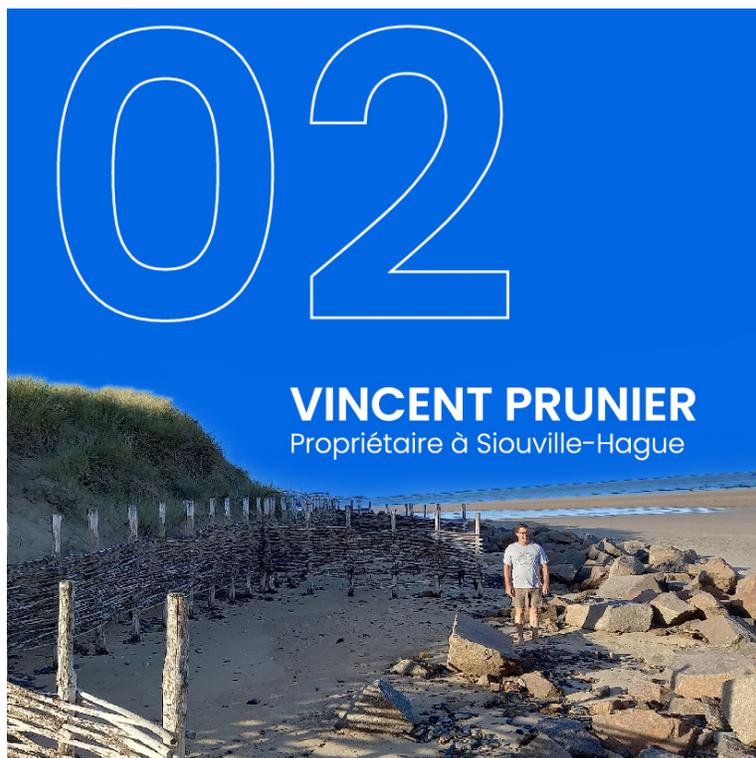


Protégeons nos zones urbanisées littorales !

Ici à Siouville, nous sommes soumis au risque « érosion marine » et non au risque submersion, pour l'instant...

Tout d'abord parce que les assauts de la mer, dus à des surcotes issues elles-mêmes à des événements météorologiques combinés (basses pressions, vents, houle), sapent les systèmes de défense existants au pied de la limite urbaine.

Cette combinaison menace l'intégrité des parcelles existantes (entreprises, clubs, infrastructures publiques et propriétés privées).



La seule façon de se faire entendre des pouvoirs publics qui ne souhaitent plus traiter ces sujets individuellement, est de s'associer entre propriétaires, résidents, pour parler d'une voix de la protection du trait de côte qui devient incontournable pour les riverains !

La loi « Climat & Résilience » et les dogmes officiels préférant la voie de la relocalisation des riverains nous paraît financièrement impensable et psychologiquement violente pour les riverains impactés, ce qui pour nous, impose cette double résistance :

- Contre les événements d'un côté en installant des systèmes efficaces de défense, car c'est réalisable techniquement et peut amener de la pérennité /sérénité (sans pour cela bétonner les rivages !)
- Contre l'inertie et le mutisme des services de l'État de l'autre côté, attitudes qui laissent du temps pour que les éléments dégradent notre trait de côte habité et animé alors que ce temps pourrait être mis à profit pour des actions de protections solidaires et efficaces permettant de pérenniser l'attrait d'un littoral exceptionnel.

Nous devons protéger les zones urbanisées littorales existantes afin de conserver ces lieux où beaucoup aiment à travailler, à se ressourcer, pratiquer des sports nautiques ou tout simplement contempler le paysage...voyons tous ces reportages qui vantent le littoral du Cotentin, nos stations balnéaires, nos professionnels de la mer, C'est un patrimoine qui, moyennant l'implantation et l'entretien d'un système de défense respectant le site et assurant une efficacité adéquate et fiable contre la houle, doit être préservé, respecté et en aucun cas bradé...